

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,

Rue de Lorraine, 13,

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 4. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se font d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 19 Août 1873.

NOUVELLES LOCALES.

S. Exc. le Baron Imberty, Gouverneur Général de la Principauté, est de retour à Monaco qu'il avait quitté pour aller faire une cure à Vichy.

M. le chevalier de Castellet, Vice-Président du Conseil d'État, a, par suite, cessé de remplir les fonctions de Gouverneur Général par *intérim*.

M^{re} Theuret, Premier Aumônier du Prince, a reçu la Croix de Commandeur de l'Ordre de Malte.

Il a été élevé en même temps à la dignité de Chapelain du Magistère de cet Ordre.

M. Antoine Bertora, Commissaire du Gouvernement près l'Exposition universelle, est arrivé le 13 de ce mois au Château de Marchais, d'où il est reparti le lendemain pour Vienne, afin d'y assister le 18 à la distribution des récompenses.

Un arrêté de S. Exc. le Gouverneur Général en date du 14 de ce mois, fixe l'ouverture de la chasse dans la Principauté, au dimanche 24 août prochain.

Par suite des grandes chaleurs que nous subissons, et dans un but de préservation qu'on ne saurait trop approuver, l'Autorité a pris toutes les mesures nécessaires de salubrité et d'hygiène publiques.

Mardi dernier a eu lieu la distribution des prix aux élèves de l'école communale des garçons, sous la direction des Frères de la Doctrine Chrétienne.

La cérémonie était présidée par M. le Chevalier de Castellet, Gouverneur Général par *intérim*.

Sur l'estrade, ornée de drapeaux et d'oriflammes, au milieu desquels se dressait le buste du Prince entouré de guirlandes de feuillage, avaient pris place les membres du Comité de l'Instruction publique, les Autorités, le Clergé et un grand nombre d'invités.

Deux tables chargées de livres et de couronnes, prix destinés aux lauréats, témoignaient de la munificence de S. A. S. le Prince Charles III.

La cérémonie a débuté par un charmant compliment adressé par un élève au Président et aux invités.

M. de Payan, Secrétaire Général du Gouvernement et Membre du Comité de l'Instruction publique, a alors pris la parole, et dans un discours nourri s'est attaché à constater la marche ascendante de l'Instruction dans la Principauté, due tout entière à S. A. S. le Prince, fondateur des écoles communales. L'orateur a rendu également un juste tribut de reconnaissance au Directeur et aux professeurs de l'école, qui montrent tant de dévouement dans l'accomplissement de leur œuvre; il a terminé en faisant l'apologie de l'Instruction, ce gigantesque levier du Progrès humain.

Les élèves Boéri et Sainson ont ensuite exécuté un chœur de notre organiste M. Viara, puis le jeune Edouard de Payan est venu, aux applaudissements de l'assemblée, réciter ce petit chef-d'œuvre qui s'appelle la *Cigale et la Fourmi*.

La distribution des prix de la petite classe a suivi; voici les noms des lauréats: Gastaud Michel, de Payan Edouard.

Comme les années précédentes, plusieurs musiciens de l'orchestre du Casino, ont bien voulu prêter leur concours à cette solennité; aussi avons-nous eu le plaisir d'y entendre successivement quelques-uns d'entre eux. Les *Variations*, de Chopin, exécutées par M. Chavanis, ont obtenu un grand et légitime succès.

Deux intermèdes remplis par les jeunes Lefranc, Rodriguez, H. Bosco et H. Vatrican ont précédé la distribution des prix aux enfants de la 3^{me} classe, dont voici les lauréats:

Crovetto Albert; Martin Jean; Faraldo Camille; Mignon Jean.

Le chœur de la *Dame Blanche* a été enlevé avec beaucoup d'entrain, à la suite du morceau intitulé *le Miroir*, récité par le jeune Albert. Puis est venu l'appel des élèves couronnés dans la seconde classe:

Sauvaigo Barthélemy, (6 fois nommé); Lyard François, (5 fois nommé); Lavène Jean, (5 fois nommé).

Mentionnons le succès de M. Rey dans l'*Andante*, de Bériot, et les applaudissements qui ont accueilli le spirituel intermède intitulé *le Marquis de Carabas*.

Les lauréats de la 1^{re} classe ont été: Sangeorges Jean, prix d'honneur, (12 fois nommé); Aureglia Louis, (11 fois nommé); Blanchy Adolphe, (11 fois nommé); Crovetto Louis, (9 fois nommé); Mélin Alexandre, (7 fois nommé); Brun Laurent, (6 fois nommé); Dazet Achille, (7 fois nommé); Marquet Jean, (5 fois nommé).

Pendant le cours de la cérémonie, M. Lanzerini,

qui devait jouer l'air de *Norma*, a été contraint de s'éloigner et n'a pu remplir cette partie du programme; tout le monde l'a vivement regretté, car cet artiste est un de ceux qu'on entend toujours avec un nouveau plaisir.

Le concours pour le prix spécial du Comité de l'Instruction publique, a été plus brillant que l'an passé. Six concurrents y ont pris part, et sur ce nombre, quatre ont présenté des compositions relativement remarquables. C'est ce que M. le Chevalier de Castellet a constaté au moment de faire connaître les noms des lauréats qui sont:

Lanzerini Adolphe, pour le premier prix et Dazet Achille, pour le second.

Un duo et un morceau de musique exécuté par la Société philharmonique qui a prêté son bienveillant concours à cette cérémonie, ont clos cette fête intéressante à la fois pour les élèves et pour les parents.

Le lendemain, mercredi, la même cérémonie présidée par M. le Gouverneur Général par *intérim*, a eu lieu pour la distribution des récompenses aux élèves de l'école communale des filles sous la direction des Dames de St-Maur.

Les membres du Comité de l'Instruction publique, les Autorités, le Clergé et un grand nombre d'invités y assistaient.

M. Sianesi, artiste du Casino, a ouvert la séance par un morceau de musique, puis les élèves ont exécuté un chœur avec beaucoup d'ensemble. Après trois intermèdes qui se composaient d'un dialogue, d'une poésie et d'un morceau de piano, on a procédé à la distribution des récompenses aux enfants de la troisième classe.

Voici les noms des lauréates:

Boeri Georgette, (4 fois nommée); Bosano Adèle, (4 fois nommée); Matti Marie, (4 fois nommée); Guiran Marie, (4 fois nommée); Fissore Antoinette, (3 fois nommée); Buf Elisabeth, (3 fois nommée).

Une saynète intitulée *les 3 lapins* dite avec beaucoup d'intelligence des nuances, a précédé l'appel des noms des élèves couronnées de la seconde classe.

Ce sont:

Gastaud Lucie, (6 fois nommée); Blancardy Pauline, (6 fois nommée); Crovetto Marie, (4 fois nommée); Vigliani Philippine, (4 fois nommée); Baud Dévote, (3 fois nommée); Marchand Florine, (3 fois nommée); Hardy Thérèse, (3 fois nommée); Nègre Dévote, (4 fois nommée); Bosono Rosine, Ange Louise, Merezane Catherine, Flatta Sophie, (3 fois nommées chacune).

Dans la première classe nous mentionnerons les élèves :

Lingéri Adèle, Otto Jeanne, Mélin Françoise, ont obtenu chacune cinq nominations. Médecin Jeanne, Grana Marie, Civalero Augustine, Boeri Marie et Aureglia Joséphine ont été 4 fois nommées.

Le prix d'honneur offert par S. A. S. M^{me} la Princesse-Mère a été ramporté par M^{lle} Lingéri, et celui donné par S. A. R. M^{me} la Duchesse d'Urach-Wurtemberg est échu à M^{lle} Otto.

Qu'il nous soit permis, avant de clore ces lignes, de féliciter les Frères des Ecoles Chrétiennes et les Dames de St-Maur pour le dévouement qu'ils apportent dans la rude tâche qui leur est dévolue. Des progrès immenses ont été opérés dans le niveau intellectuel du pays depuis que l'éducation et l'instruction de la jeunesse monégasque leur ont été confiées.

Les pères de famille leur savent un gré infini de leurs efforts, mais ils ne peuvent oublier que s'ils possèdent pour leurs enfants des professeurs aussi dévoués, ils le doivent à S. A. S. le Prince Charles III.

Cette semaine a été une véritable semaine de fête pour les écoliers de la Principauté. Après la distribution des prix aux élèves des écoles communales de garçons et de filles, a eu lieu celle du collège des Jésuites.

Grâce à une invitation du R. P. Directeur, nous avons eu le plaisir d'assister à cette solennité scolaire, dont nous tenons à faire une relation succincte.

Il nous a été donné certes bien des fois d'être le témoin de pareilles fêtes, mais, nous le disons hautement, jamais aucune d'elles n'a produit sur nous une pareille impression. Les RR. PP. Jésuites ont le talent, selon l'heureuse expression de Lamartine, de faire tout paternellement. On se sent en famille chez eux ; ce qui est ailleurs de la pompe, est ici de l'intimité ; c'est là, ce qui a fait de tout temps leur succès.

La séance s'est ouverte par une exposition en français du drame italien auquel les invités allaient assister. Le jeune Michaux-Bellaire a débité ce morceau avec art et a fait ressortir avec infiniment d'esprit les intentions de l'auteur ; puis est venue la représentation de la pièce, due à un professeur du collège ; elle rappelle une des phases de la vie du Prince Honoré I, de Monaco.

Ce prince, que ses enfants croyaient avoir été tué à la bataille de Lépante, en 1571, rentre dans ses états sous le déguisement d'un moine, et là y est témoin du désespoir que cause à ses fils sa mort généralement accréditée. Il assiste, sous son costume trompeur, aux efforts faits par un ambassadeur d'Espagne, auprès de son aîné, pour que celui-ci consente à recevoir dans ses états une occupation espagnole, ce qui équivaldrait à l'aliénation de sa souveraineté.

C'est après qu'Honoré I a vu la noble résistance de son fils aux projets de l'ambassadeur, c'est lorsqu'il a été témoin des larmes qu'a fait répandre sa prétendue mort, qu'il se dévoile à ses enfants et que la toile tombe.

Comme on le voit, cette pièce rappelle un peu les aventures d'Ulysse ; mais ici elle a l'avantage, tout en étant historique, de rémemorer aux Monégasques un des faits les plus glorieux de leur histoire. Aussi a-t-elle été applaudie comme elle le méritait.

Une bonne part des bravos s'adressait, du reste, aux acteurs qui ont rempli leur rôle d'une façon réellement remarquable. Ajoutons que les costumes

étaient d'une scrupuleuse exactitude, et que la scène, décorée avec goût, et dans le style de l'époque, opérant une véritable illusion sur l'esprit des spectateurs.

Un dialogue sur les avantages que peut offrir le séjour de Monaco pour un élève en vacances, dialogue qui s'est terminé par quelques paroles spirituellement amenées à l'adresse de S. A. S. le Prince Charles III, a mis fin à la cérémonie.

Avant de terminer ce compte-rendu, disons que les intermèdes étaient remplis par quelques artistes de l'orchestre du Casino, sous la direction de M. Sianesi. Ajoutons également que M. le Chevalier de Castellet, Gouverneur Général par *intérim*, présidait cette fête de famille, ayant à ses côtés M. le Colonel Commandant Supérieur des Gardes, M. le Maire, M. le Commandant du Palais, le R. P. de Dou, Vicaire Général, des membres du Clergé, le Vice-président du Tribunal Supérieur, etc., etc.

Une maison de la rue Basse a été, dans la journée de mardi dernier, le théâtre d'un accident fort heureusement très-rare.

Une partie du plancher s'étant tout-à-coup effondrée sous les pieds d'une femme, celle-ci est tombée, avec un enfant au bras, dans une pièce de l'étage inférieur, où la personne qui l'habite était en train de repasser. Qu'on se figure la stupeur de cette dernière, en voyant sa voisine gisant au milieu d'un tas de plâtras, dont elle-même recevait des débris sur toutes les parties du corps.

Cet événement s'est accompli sans qu'on ait eu à déplorer de blessures graves chez les personnes qui en ont été les victimes.

La jeunesse monégasque a mis autant d'entrain à fêter l'Assomption, vendredi dernier, qu'elle en avait mis à célébrer la St-Roman. On a dansé, sur la place St-Barbe, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

La salle de bal, élégamment parée et brillamment illuminée, offrait un coup d'œil des plus pittoresques.

Il y a quelques mois est mort à Monaco un jeune belge, L. Bronfort, enlevé par cette terrible maladie qu'on nomme la phthisie pulmonaire. Aimé de tous ses camarades, estimé de ses chefs, tous ont voulu lui donner un témoignage de leur amitié, et ont ouvert une souscription pour lui élever une pierre tumulaire.

La pose de cette pierre a été faite ces jours derniers.

S'il est triste de mourir jeune, il est consolant, d'ailleurs, de laisser après soi le souvenir d'un honnête homme et d'un excellent ami. C'est là toujours un allègement à la douleur de ceux qui restent.

Par ce temps de chaleurs caniculaires, tous les procédés ayant pour but de procurer de la fraîcheur, sont bons à signaler.

En voici un tout nouveau :

Prenez du chlorure de chaux, 500 grammes ; versez dessus trois bouteilles d'eau légèrement acidulée au moyen d'un peu d'acide nitrique (eau forte). En quelques minutes, on obtient un froid considérable. Il suffit, pour raffraichir soit l'eau, soit le vin, de plonger les carafes ou bouteilles dans le vase qui contient le mélange.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Vintimille. — M. Second Biancheri consul de la Principauté dans notre ville, vient d'être nommé officier de l'ordre de la Couronne d'Italie. Cette nouvelle sera apprise avec plaisir à Monaco, où M. Biancheri compte plusieurs amis.

Nice. — Un voyageur d'origine italienne, venant de la Ciotat, s'est jeté en bas du train sur la voie ferrée près de la station de Vence-Cagnes, dans l'intention de se suicider. Ce malheureux n'est mort que quelques heures après sa chute. Il était assez bien vêtu et était porteur d'une somme d'argent et de bijoux ce qui ne permet pas d'attribuer à la misère son acte de désespoir.

— M. Michel Chevalier, dit le *Journal de Nice*, se trouve actuellement à Gênes, où il doit rester quelques jours. Il reviendra, après cette excursion en Italie, à Nice, où il s'est établi pour la saison.

— La foire St-Barthélemy commencera le 24 août et se tiendra sur le Cours.

Cannes. — Mardi dernier, dit la *Revue*, est venue à l'audience du tribunal correctionnel, l'affaire du nommé Louis Villain, dit Paul Schubert, ex-rédacteur du *Courrier de Cannes*.

Nos lecteurs se rappellent qu'au mois de mai dernier, cet individu qui était parvenu à se glisser à la faveur de son nom d'emprunt dans la colonie étrangère et à s'y créer même des relations, disparut tout-à-coup.

Il était accusé de plusieurs délits d'escroquerie au préjudice de MM. Vidal imprimeur, Pugin cafetier et Perrot commissaire de police.

Schubert, ou plutôt Ernest Villain, a été condamné à trois ans de prison et dix ans de surveillance de la haute police avec désignation de résidence.

Draguignan. — La récolte du vin, dans le Var, promet d'être, cette année, exceptionnellement abondante et fructueuse.

Par suite de l'élévation des prix actuels, qui est la conséquence des dégâts occasionnés par la gelée dans les départements vinicoles du centre de la France, on estime que la récolte totale donnera, pour le Var, un produit de 30 millions de francs.

Dans les années ordinaires, ce produit s'élève seulement à vingt millions environ.

Toulon. — Il s'est créé dans notre ville, sous la dénomination de Société des artistes réunis, et sous la direction de M. Hugh-Cas, une société d'artistes musiciens qui donnera régulièrement des concerts instrumentaux dans la jolie salle des Champs-Élysées.

Le premier de ces concerts a eu lieu ces jours derniers. *Schiller-marsch*, de Meyerbeer, le *Serment*, d'Auber, la *Vague*, de Métra et une délicieuse composition de M. Hugh-Cas, formaient les principaux morceaux de cette séance musicale.

Un orphéon, celui de St-Jean du Var, a prêté son concours à cette solennité.

Marseille. — Un de ces derniers soirs, les nombreux excursionnistes qui faisaient une promenade en mer, à bord du vapeur le *Progrès*, ont été témoins d'un spectacle des plus curieux : à peine le *Progrès* arrivait-il près du Château-d'If, qu'il a été entouré d'un troupeau innombrable de marsouins qui l'ont suivi jusqu'à l'entrée du port. Quelques-uns de ces marsouins étaient énormes et bondissaient très-haut sur l'eau parfaitement calme.

COURRIER DE PARIS

Je ne sais si vous l'avez remarqué, mais la mort semble se complaire à frapper ses coups les plus désastreux par périodes. C'est, en effet, par séries, que la camarade anéantit les grandes personnalités du siècle.

La mort d'un grand homme, ou simplement d'un homme marquant, n'arrive jamais seule. Il y a quel-

ques mois à peine, plusieurs hauts et saillants personnages ont disparu en même temps, et voilà que le même événement semble devoir se reproduire.

Après la mort de Philarète Chasles et de M. Odilon Barrot, on signale une rechute de M. Nélaton et une maladie grave du spirituel auteur de *l'Ane mort*. Jules Janin est très-âgé; comme Th. Gautier il se pourrait bien que le mal dont il est atteint ne lui pardonnât pas ce défaut capital.

A propos d'Od. Barrot, dont je viens de citer le nom, il paraît qu'il laisse une fortune considérable. Il a légué 100,000 fr. à deux communes et 50,000 fr. à l'Institut pour la fondation d'un prix.

Un personnage moins en évidence que M. Barrot, mais qui a cependant joué un rôle important en politique, vient de succomber. C'est M. le Duc de Marmier, député.

Le Duc de Marmier était né en 1810.

Autre mort qu'on me signale à l'instant, celle de M^{me} la duchesse Decazes, mère du député, futur ministre dit-on. Décidément mon courrier va se transformer en nécrologe.

Ces jours-ci a eu lieu à la villa Haxo, à Belleville, l'inauguration du monument commémoratif élevé à la mémoire des otages assassinés par les monstres de la Commune. Une foule considérable assistait à cette cérémonie.

Les veuves et les orphelins des victimes, des soldats et des officiers de la Garde Républicaine, le cercle des ouvriers de Ménilmontant etc. étaient présents à cette fête funèbre.

On annonce la prochaine arrivée ici des deux fils d'Abd-el-Kader. L'un s'appelle Sidi Mahi-el-Din, l'autre Sidi-Mohamed; tous deux viennent de Damas à Paris pour étudier de près notre civilisation et visiter une grande partie de nos usines et monuments.

Les nouvelles des théâtres sont insignifiantes. Je trouve pourtant dans la *Fantaisie Parisienne* les lignes suivantes qui tout en annonçant du nouveau expriment un désir sensé :

L'Opéra-Comique se dispose à remettre au répertoire deux ouvrages, qui n'auraient jamais dû cesser d'en faire partie: *Joconde* et *Richard Cœur-de-Lion*.

C'est M. Bouhy, l'excellent baryton, qui remplira le rôle de Joconde, celui de Jeannette est confié à M^{lle} Chapuy.

M. Melchisedec, qui vient d'obtenir un réel succès dans la reprise de *Zampa*, remplira le rôle de Blondel, dans *Richard*.

Les directeurs de l'Opéra-Comique s'occupent également de monter plusieurs ouvrages nouveaux, dont l'un est dû à la collaboration de MM. Adenis et Ferdinand Poise, et l'autre à celle de MM. Prével et Duprato.

On répète également à ce théâtre le *Roi l'a dit*, qui doit être prochainement joué à Anvers dans une représentation de gala, offerte à S. M. le roi des Belges, par la municipalité de cette ville.

Tout cela est à merveille, et nous ne pouvons que féliciter les directeurs de ce théâtre de la grande activité qu'ils déploient; mais cette activité même prouve surabondamment la nécessité impérieuse d'un théâtre lyrique.

En effet, combien d'ouvrages remarquables, et qui font honneur à l'Ecole française, ont disparu de l'affiche depuis plusieurs années ?

FAITS DIVERS.

Le *Petit Moniteur* raconte l'anecdote suivante, sous le titre de *le Rembrandt du charron* :

Le sieur T..., charron du hameau du Petit-Courcelles, avait, comme tant d'autres, confié ses petites économies à une de ces fallacieuses entreprises qui viennent échouer à la police correctionnelle. Il avait tout perdu.

A sa grande douleur, il se vit obligé de mettre en vente la petite maison qu'il possédait avec le jardin y attenant, et qu'il tenait du chef de sa femme.

On venait voir la petite propriété et, le désespoir dans l'âme, il en vantait les agréments en pensant qu'il allait être obligé de quitter cette chère demeure qu'il habitait depuis son mariage.

Un collectionneur bien connu d'objets d'art, M. Paul

d'E..., cherchait un pied-à-terre dans ce pays, et il y alla voir la maisonnette du charron.

Tandis qu'il écoutait les explications de l'artisan, ses yeux tombèrent sur un point de l'atelier où la muraille était couverte d'images coloriées d'Epinal, au milieu desquelles était attachée par quatre épingles une gravure enfumée.

Il regarda, examina attentivement, palpa cette gravure, puis, interrompant brusquement le narrateur :

— Voyons, combien me vendriez-vous votre maison à l'amiable ?

— 1,800 francs, répondit le charron la larme à l'œil.

— Et cette gravure, est-elle comprise dans le marché ?

Le pauvre homme, croyant que le visiteur plaisantait, se mit à sourire, quoiqu'il eût le cœur bien gros ; puis, voyant que l'étranger insistait :

— Certainement, dit-il, celle-là et les autres.

— Eh bien ! mon ami, vous pouvez garder les autres et la maison avec ; je vous donne 1,800 fr. de cette gravure seule.

Et immédiatement il compte l'argent au charron.

Tout en palpant les billets de banque, celui-ci semblait hésiter, doutant que l'acquéreur eût tout son bon sens. M. d'E..., ajouta au compte un billet de 100 fr. en disant :

— Ceci est à titre de cadeau pour la ménagère et le bébé.

Alors l'ouvrier et la femme eurent comme une intuition. Ils pensèrent que c'était un bienfaiteur, qui avait pris un prétexte pour les tirer de peine, et ils tombèrent à ses genoux.

Le collectionneur s'empressa de les relever, et leur démontra qu'il venait tout simplement de faire une affaire. La gravure, que de temps immémorial on conservait dans la famille du charron, n'était autre que l'un des plus purs exemplaires de la planche du *Christ guérissant les malades*, de Rembrandt, dite aussi la *planche aux cent florins d'or*, parce qu'un amateur fut obligé de la couvrir d'or pour en obtenir de l'illustre peintre-graveur de Leyde un exemplaire inachevé, et qu'il fallut pour cela cent pièces de monnaie.

Depuis cette époque, plus de deux siècles se sont écoulés, et la réputation de Rembrandt s'est tellement accrue, que chacune des gravures dont le prototype s'est vendu, par extraordinaire, 100 florins, dépasse aujourd'hui dans les ventes le prix de 2,000 fr.

On vient de faire l'essai, dans la Tamise, d'un navire à vapeur nommé le *Taurus*, qui marche non plus au moyen d'une roue, mais à l'aide d'une turbine aspirant l'eau à l'avant du navire.

Le succès de cette expérience paraît avoir été très-grand car l'amirauté anglaise fait construire un navire en fer de 800 tonneaux sur ce principe.

Un Anglais, M. Arden, vient de découvrir en Egypte un manuscrit grec, contenant deux discours inédits d'un orateur athénien, de l'époque d'Alexandre le Grand.

C'est également en Egypte, dans un sarcophage, que l'on a retrouvé, il y a quelques années, un manuscrit donnant le texte d'un des trois discours que l'on possède d'Hypéride : *l'Oraison funèbre de Laosthènes et des soldats tués dans la guerre Lamiaque*.

Un sarcophage du tombeau des rois, précieux monument de l'art hébraïque, qui se trouvait depuis plusieurs années au tribunal de Cadimolhad de Jérusalem, a été transporté à l'église Sainte-Anne, propriété française, et acheminé de là, à dos de chameau jusqu'à Jaffa, où il sera embarqué à destination du musée du Louvre.

Le premier roi de Siam atteindra sa majorité dans le courant de cette année et son couronnement aura lieu après.

Mais avant d'être couronné, le jeune prince aura, pour obéir aux croyances locales, à remplir un devoir sur lequel il est intéressant de donner quelques explications.

La religion bouddhiste, telle qu'elle est pratiquée à Siam, exige que tout homme, à partir de l'âge de vingt ans, se fasse ordonner bonze, à moins pour quelque temps. C'est une opinion très répandue parmi les Siamois que nul n'est apte à accomplir les actes de la vie civile, s'il n'a satisfait à cette obligation. Aussi, chaque année, à l'époque de la retraite des bonzes, qui commence le premier jour du huitième mois et finit le dernier jour du dixième mois, les jeunes gens ayant atteint leur vingtième année embrassent la vie monacale et demeurent dans la pagode aussi longtemps que dure leur vocation.

Le jeune roi étant tenu, comme chef suprême de la religion, à donner l'exemple du respect pour les préceptes de Boudha, aura à se soumettre cette année à l'ordination.

Une fois sorti de sa retraite, le jeune prince sera émancipé de plein droit et couronné. On espère que la date de cet événement sera le commencement d'une ère de réformes et de progrès pour le peuple siamois.

L'ancien chef de l'expédition de Mékong, le lieutenant de vaisseau, M. Francis Garnier, a entrepris individuellement une exploration du cours supérieur du Yang-tse Kiang ou fleuve Bleu, dans le but de reconnaître les routes qui peuvent mettre la vallée supérieure de ce fleuve en communication avec celle du Song-Koï ou Tonkin, dont M. Delaporte, son ancien collègue, entreprend aujourd'hui la reconnaissance sur une grande échelle, avec l'appui du gouvernement français et des Sociétés savantes.

A la date du 24 mai dernier, M. Francis Garnier était parvenu à Tchang-ti, sur le lac Tong-tin. Il avait remonté la Yangtse-Kiang jusqu'à Han-Kiou à Schang-ti. Le trajet s'est effectué sur une grande jonque qu'il a fallu abandonner dans ce dernier endroit pour prendre une barque plus petite et plus commode en raison de la difficulté de la navigation.

L'excursion de M. Francis Garnier, dit la note qui vient d'être communiquée à la Société de géographie, promet d'être très fructueuse et très intéressante sur le lac Song-tin et sur le Yuen-Kian, affluent du fleuve Bleu. Le voyageur se plaint très vivement de la curiosité de la population et des embarras qu'elle lui cause, malgré l'appui bienveillant des autorités. Cette curiosité va jusqu'à l'empêcher de faire transporter à bras quelques-uns de ses instruments; la foule, qui veut absolument voir ce qu'on peut voir dans les lunettes, serait capable de se ruer sur les porteurs et d'enlever les instruments. M. Francis Garnier se livre sans relâche à l'étude du chinois et recueille des documents de toute espèce.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 11 au 17 Août 1873.

GOLFE JUAN. b. *Résurrection*, français c. Ciais, sable.
 ID. b. *Deux Sœurs*, id. c. Massa, id.
 IC. b. *Deux Innocents*, id. c. Musso, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Robini, id.
 ID. b. *l'Assomption*, id. c. Mangiapan, id.
 MENTON. b.-g. *l'Elvire*, id. c. Palmaro, vin.
 NICE. b. *St-Joseph*, id. c. Lota, bois, briques.

Départs du 11 au 17 Août 1873.

ST-TROPEZ. b. *St-Joseph*, français, c. Palmaro, f. v.
 GOLFE JUAN. b. *Résurrection*, id. c. Ciais, sur lest.
 ID. b. *Deux Sœurs*, id. c. Massa, id.
 MARSEILLE. b. *St-Etienne*, ic. c. Bonnaud, id.
 GOLFE JUAN. b. *Deux Innocents*, id. c. Musso, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Robini, id.
 SOLENZARO. b. *St-Joseph*, id. c. Lota, id.
 FINALE. b. *Trois frères*, italien, c. Ginocchio, ferrailles,

Sommaire du dernier numéro de la *Chasse Illustrée* :

Chasse à tir (suite), par P. Chapuy. — *A propos de lièvres*, par P. Sylvain. — *Le cerf commun ou cerf rouge* (suite), par ... — *La pêche des dames*, par A. de Brevans. — *De la loutre comme agrément de pêche à l'état de domesticité*, par L. de Guizelin. — *Memento mensuel du chasseur*, par A. de la Rue. — *Acclimatation et zoologie*, par H. de la Blanchère. — *Sport, courses de Caen*, par H. Pinel. — *Echos*, par H. Chailion.

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

par HENRI MÉTIVIER.

Deux volumes grand in-8° — Prix : 5 francs.

GRAND DÉPOT

VINS FINS DE CHAMPAGNE

de la maison Charles RIVART, de Reims.

Vente en gros et en détail, à prix de facture, chez M. VIGUIER, grande maison Nave, à la Condamine.

HORLOGERIE BIJOUTERIE

JOSEPH BASSO

rue du Milieu, 10,

Montres de Genève, pendules de Paris. — Réparation en tous genres.

AGENCE DE LOCATIONS

FÉLIX GINDRE

Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — appartements meublés ou non meublés — ventes et achats d'immeubles et de terrains.

TAVERNE ALSACIENNE

tenue par JAMBOIS, à la Condamine

GLACES ET SORBETS.

Fabrique de Boissons Gaszeuse

A. STREICHER.

Rue des Briques, à Monaco.

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO. -- E. REY, Gérant.

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient encore de s'adjointre, comme annexe, l'ancien *hôtel du Louvre* qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris, à des prix mod.

RESTAURANT BARRIERA, avenue Florestine, à la Condamine. — Chambres meublées. — Pension.

Hôtel de la Paix, tenu par FONTAINE, rue Basse, à Monaco. Table d'hôte et Pension.

Hôtel et Restaurant de Lyon, rue du Milieu, 23. — Table d'hôte et Pension. — Chambres meublées.

Hôtel Restaurant de la Condamine, tenu par M. Berk. Pension. — Table d'hôte à 6 heures.

Hôtel d'Angleterre, tenu par A. NOGHÈS, rue Tribunal, à Monaco. Table d'hôte et Pension.

Restaurant de la villa des Orangers, à la Condamine. Table d'hôte et pension. — Prix modérés.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE ET HAUTE ITALIE. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distan. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	DÉPARTS									
	1 ^{er} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		mat.	mat.	soir	mat.	mat.	soir				
240	29 55	22 15	16 25	MARSEILLE	7 50	mat.	6 41	1 15	
173	21 30	16 ..	11 70	TOULON	mat.	9 50	6 40	10 05	3 04	
47	5 75	4 30	3 15	CANNES	6 45	8 50	1 40	11 26	3 04	7 16	
16	1 95	1 45	1 10	NICE	7 52	10 03	2 45	12 48	4 36	8 24	
11	1 35	» 95	» 75	VILLEFRANCHE-SUR-MER	8 04	10 19	2 57	1 01	4 50	8 37	
9	1 10	» 80	» 60	BEAULIEU	8 11	10 26	1 08	4 57	8 44	
7	» 85	» 65	» 45	EZE	8 20	10 34	1 19	5 09	8 53	
2	» 70	» 55	» 35	MONACO	8 35	10 55	3 23	1 35	5 25	9 07	
5	» 70	» 55	» 35	MONTE CARLO	8 40	11 01	3 29	1 41	5 31	9 12	
10	1 20	» 90	» 65	CABBÉ-ROQUEBRUNE	8 51	11 14	1 50	5 42	9 23	
19	2 45	1 85	1 30	MENTON	9 ..	11 23	3 45	2 ..	5 51	9 32	
19	2 45	1 85	1 30	VINTIMILLE	arriv. h. de Paris	mat.	9 30	mat.	4 10	2 30	6 16	soir
9	80	7 ..	6 ..	ALBENGA	dép. h. de Rome	6 36	11 10	5 35	soir	soir	
129	14 35	10 15	7 25	SAVONA	9 50	mat.	2 15	soir	7 55	
17	50	12 35	8 95	VOLTRI	11 40	5 ..	4 ..	7 42	9 10	
173	19 15	13 55	9 65	GÈNES, arrivée	12 58	6 08	5 07	8 50	10 09	
						1 40	6 45	5 50	9 35	10 40	

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distan. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	DÉPARTS									
	1 ^{er} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		mat.	mat.	soir	mat.	mat.	soir				
173	19 15	13 55	9 65	GÈNES	4 15	mat.	7 05	8 05	12 14	4 15	8 10	4 15
17	50	12 35	8 95	VOLTRI	4 49	7 40	8 51	1 02	5 03	8 50
129	14 35	10 15	7 25	SAVONA	6 ..	mat.	8 40	mat.	2 14	6 16	9 58
9	80	7 ..	6 ..	ALBENGA	7 35	4 56	9 58	3 50	7 48	soir
19	2 45	1 85	1 30	VINTIMILLE	arriv. h. de Rome	10 22	7 42	12 10	6 35	10 20	10 20
10	1 20	» 90	» 65	MENTON	dép. h. de Paris	10 35	8 13	12 15	7 05	soir	soir	10 15
5	» 70	» 55	» 35	CABBÉ-ROQUEBRUNE	11 01	8 38	12 40	7 37	4 24	10 40
2	» 70	» 55	» 35	MONTE CARLO	11 12	8 50	7 50	4 37
7	» 85	» 65	» 45	EZE	11 24	8 59	12 58	8	4 48	11 03
9	1 10	» 80	» 60	BEAULIEU	11 33	9 05	1 04	8 07	4 54	11 10
11	1 35	» 95	» 75	VILLEFRANCHE-SUR-MER	11 47	9 19	1 18	8 21	5 08
16	1 95	1 45	1 10	NICE	11 55	9 27	8 29	5 16
47	5 75	4 30	3 15	CANNES	12 02	9 34	1 30	mat.	8 39	5 23	11 33
173	21 30	16 ..	11 70	TOULON	12 15	9 47	1 43	6 09	8 52	5 50	11 46
240	29 55	22 15	16 25	MARSEILLE, arrivée	1 43	11 38	3 15	7 19	9 59	6 47
						7 30	4 12	7 20	12 04	soir	soir
						9 42	6 25	9 04	2 22

BAINS DE MER DE MONACO

SAISON D'ÉTÉ 1873.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. La chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse au contact. Cabines élégantes et bien aérées.

Bains d'eau douce et Bains de mer chauds.

Grand Hôtel des Bains sur la plage. — Appartements parfaitement meublés. — Pension modérée pour familles.

Le seul **Bain de Mer** possédant un **Casino**, qui offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin.

La Roulette s'y joue avec un seul zéro : le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs.

Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or. Le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 fr.

Cabinet de Lecture où se trouvent toutes les publications Françaises et Étrangères. — **Concert** l'après-midi et le soir. — Orchestre d'élite.

Les **Jardins de Monte Carlo**, qui s'étendent en terrasses du **Casino**, à la mer, offrent, outre les points de vue les plus pittoresques, des promenades agréables au milieu des Palmiers, des Caroubiers, des Cactus, des Aloès, des Géraniums, des Lauriers-rose, des Tamarins et toute la flore d'Afrique.

Grand Hôtel de Paris, à côté du **Casino**. Cet Hôtel, l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi. Beaux appartements. — Magnifique **Salle à manger, Salon de Restaurant, Grand Café** avec **Billards**. — **Cabinets particuliers. Cuisine française.**

La ville et la campagne de Monaco renferment

des **Hôtels**, des **Maisons particulières** et des **Villas**, où les voyageurs trouvent des appartements à des prix modérés. — **Station télégraphique.**

Le trajet de **Marseille à Monaco** se fait en 7 heures.

Depuis l'ouverture de la ligne de la Ligurie on se rend par chemin de fer de **Gènes à Monaco** en 7 heures.

- De **Turin** en 12 heures.
- De **Milan** en 12 heures.
- De **Florence** en 18 heures.
- De **Venise** en 19 heures.
- De **Rome** en 28 heures.
- De **Naples** en 36 heures.
- Plusieurs départs amènent les voyageurs de **Nice à Monaco.**

Le trajet se fait en **trente minutes.**